

MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2025

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°3

OBJET :

EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES DU MAIRE – COMPTE RENDU

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 19

Pouvoir(s) : 6

Absent(s) : 8

Délibération comportant

2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

11/7/25

Publication le : 11/7/25

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le huit juillet deux mille vingt-cinq, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia BALMONT, Patricia PIVOT

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir : Jean-Pierre HERRADA (pouvoir à Jean-François TEIL), Sandrine DEVEAUX (pouvoir à Corinne GELIN), Laurence PIERRAT (pouvoir à Lydie AUGAY), Aurélie LEDIEU (pouvoir à Angélique GONIN-CHARTIER), Romain COLLIER (pouvoir à Pascale CERNICCHIARO), Dimitri GIRARD (pouvoir à Daniel DUMONTET)

Le ou les membres absent(s) : Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Aurélie LEDIEU, Alexis DEBORD, Rémi LABROSSE, Romain COLLIER, Dimitri GIRARD

Par délibérations du 26 mai 2020 et du 6 juillet 2021, et du 3 octobre 2023, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, en vertu des articles L2122-22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), un certain nombre de ses compétences. Selon les termes des articles précités du C.G.C.T, Monsieur le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions qui ont été prises en application de cette délégation.

Renoncations au droit de préemption urbain :

- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Jeannette Ponteille, renonciation au DPU le 19/05/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, impasse des pins, renonciation au DPU le 19/05/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, route de Saint-Claude Huissel, renonciation au DPU le 23/05/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue des fontaines, renonciation au DPU le 30/05/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue du 11 novembre 1918, renonciation au DPU le 10/06/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, impasse de la folletière, renonciation au DPU le 10/06/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, impasse Jean Moos, renonciation au DPU le 12/06/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, chemin de la clairière, renonciation au DPU le 12/06/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, chemin de Sandrin, renonciation au DPU le 12/06/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, chemin de la clairière, renonciation au DPU le 12/06/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Marcel Pagnol, renonciation au DPU le 17/06/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, allée des bleuets, renonciation au DPU le 23/06/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, impasse du passet, renonciation au DPU le 27/06/2025

Concessions cimetière :

Cimetière n°1 :	27/05/2025 : renouvellement concession, 3m ² , 15 ans
Cimetière n°2 :	26/05/2025 : nouvelle concession, 2,5m ² , 15 ans
Cimetière n°3 :	07/05/2025 : renouvellement concession, 2,5m ² , 15 ans 22/05/2025 : renouvellement concession, 6m ² , 30 ans 18/06/2025 : renouvellement concession, 6m ² , 30 ans
Cimetière n°4 :	22/05/2025 : nouvelle concession, 3m ² , 30 ans
Saint-Claude Huissel :	06/05/2025 : nouvelle concession, 6m ² , 30 ans 19/05/2025 : nouvelle concession, 3m ² , 30 ans

Conventions :

- Avenant n°1 en date du 27/05/2025 à la convention d'occupation précaire avec la poste

Assurance : (subdélégation à Eric LACROIX)

Avenant au contrat multirisques, ALLIANZ – renégociation générale du contrat

Engagement de dépenses :**Contrôle présence radon dans les ERP, SOCOTEC :**

Montant : 2 650.00 € HT 3 180.00 € TTC

Changement store, pôle petite enfance, PLANTIER :

Montant : 1 001.15 € HT 1 201.38 € TTC

Pose de film anti-chaueur sur fenêtre, foyer seniors du parc, ABS COMMUNICATION :

Montant : 2 251.00 € HT 2 701.20 € TTC

Réparation de la pompe bouclage chaudière bois, salle Bagatelle, MOOS :

Montant : 1 121.79 € HT 1 346.15 € TTC

Remplacement prises d'escalade, salle gym'escal, VOLX CLIMBING :

Montant : 3 333.50 € HT 4 000.20 € TTC

Location et frais d'installation de l'ALGECO, école Le Petit Prince, ALGECO :

Montant : 21 087.15 € HT 25 304.58 € TTC

Totem mémoire de la ville – histoire de quartier, centre-ville, SIGNATURE :

Montant : 1 994.00 € HT 2 392.80 € TTC

Relevé topographique de la zone de rencontre, centre-ville, ADAGE :

Montant : 2 500.00 € HT 3 000.00 € TTC

Pergola bioclimatique, cour de la crèche Pôle petite enfance, BOUTIQUE DU STORE :

Montant : 12 650.00 € HT 15 180.00 € TTC

Guirlande illumination des rues, place de l'Europe, BLACHERE ILLUMINATION :

Montant : 3 447.79 € HT 4 137.35 € TTC

Demandes de subvention :

Financier	Dispositif	Projets	Montant projet € HT	Montant sollicité	Date de dépôt
Département	Appel à projets	Requalification du parking de l'église	817 013.83 € HT	160 000.00 €	05/06/2025
Département	Produit des amendes de police	Amélioration de la signalétique Remise en état d'une voie de desserte d'un hameau	41 018.62 € HT	20 000.00 €	05/06/2025

Le Conseil municipal PREND ACTE du compte-rendu de délégations.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 08 juillet 2025

Le secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER

Le Maire,
René PONTET
